

Rapport annuel 2014





Ce rapport est illustré par des images présentant le *making-of* de la campagne publicitaire 2014 de Retraites Populaires (www.retraitespopulaires.ch/publicite) réalisée par l'agence Moser design. Les photos sont soumises à droits d'auteur.

Coordination et édition :
Retraites Populaires, Service communication
www.retraitespopulaires.ch/rapports

Concept et mise en page :
Théorème Communication SA, www.theoreme.ch

Crédits photos :
Chris Blaser (p. 4), Sébastien Perrin (couverture, pp. 6, 9, 10, 12, 15, 16, 21, 22, 26, 34)

Identité corporative :
Moser design SA, www.moserdesign.ch

Impression :
Genoud Entreprise d'arts graphiques SA, www.genoudsa.ch

4
**Mutuelle et partenaire
de vos projets**

7
**Retraites Populaires
en un coup d'œil**

11
Une institution responsable

13
Nos métiers

13 Assurance vie

16 Prévoyance professionnelle

17 Gestion d'institutions de
prévoyance

18 Immobilier et location

20 Hypothèque et crédit

23
Politique de placement

30
Répartition du bilan

31
Produits et charges

32
Comptes annuels 2014

34
**Extrait de l'annexe
aux comptes annuels**

36
**Rapport de l'organe
de révision**

Mutuelle et partenaire de vos projets



L'année 2014 s'inscrit comme un excellent millésime pour Retraites Populaires, qui poursuit ses activités de mutuelle dans les domaines de l'assurance vie et de la gestion d'institutions de prévoyance avec professionnalisme et conviction.

Le développement très favorable des encaissements de primes (CHF 773 millions) et une performance nette des placements, supérieure à 6%, contribuent au renforcement de nos réserves.

Dans son métier de gérant d'institutions de prévoyance autonomes, Retraites Populaires a su parfaitement maîtriser l'évolution des frais généraux tout en garantissant un très haut niveau de prestations dans les domaines de la gestion administrative, des investissements en valeur mobilière et de l'immobilier.

Sous sa casquette immobilière, Retraites Populaires a posé en 2014 la première pierre du chantier des Balcons du Mont. Ce projet phare comportant une tour de 18 niveaux aboutira à la mise en location de 128 logements et plus de 2700 m² de surfaces commerciales et administratives dès l'automne 2015 au Mont-sur-Lausanne. Nos investissements en immobilier direct privilégient les projets d'immeubles d'habitation à loyer abordable afin de répondre à l'importante expansion démographique du canton de Vaud.

Retraites Populaires investit aussi dans les infrastructures. La première pierre de l'Hôtel des Patients sur le site du CHUV sera posée au printemps 2015.

Les prêts hypothécaires et crédits de construction s'élèvent à CHF 491,9 millions à fin 2014, soit une augmentation annuelle de CHF 35,7 millions. L'offre de taux d'intérêt est basée sur le principe de la transparence, un avantage compétitif dans le marché du financement. Les taux appliqués sont publiés sur notre site internet et sont identiques pour tous nos clients, quel que soit leur profil.

Au travers de ses différents métiers, Retraites Populaires a démontré une année de plus qu'elle est la partenaire naturelle des Vaudoises et des Vaudois dans leurs projets de vie, offrant des conditions accessibles afin de les accompagner à long terme. C'est sur cette thématique qu'a été axée la campagne publicitaire 2014, dont les photos des coulisses illustrent le rapport annuel que vous tenez entre les mains.

Les organes de conduite de notre institution ont également évolué, avec une transition dans la continuité à la Présidence du Conseil d'administration : Jean-Robert Yersin a succédé à Jacqueline Maurer-Mayor au 1^{er} janvier 2015. Cette dernière a accompagné avec savoir-faire et une totale disponibilité l'important développement de Retraites Populaires pendant ses six années de présidence. Nous lui réitérons nos sincères remerciements.

Claude Romy, personnalité aux compétences reconnues dans le domaine de la gestion d'entreprise et plus particulièrement des fusions et acquisitions, a rejoint notre Conseil d'administration au 1^{er} janvier 2015. Quant au Comité de direction, il a accueilli Raphaël Putallaz, directeur et secrétaire général au 1^{er} septembre 2014.

Nous sommes ainsi bien armés pour surmonter les turbulences survenues début 2015 dans l'économie suisse, à la suite de la fin du taux plancher du franc suisse face à l'euro. Retraites Populaires va poursuivre la diversification de sa politique de placement, avec désormais un défi supplémentaire lié aux taux bas et des perspectives d'investissement à consolider dans les infrastructures. L'objectif est de permettre une croissance mesurée des encaissements qui soit toujours en adéquation avec les possibilités de placement. Nous continuerons ainsi d'honorer la fiabilité qui accompagne notre entreprise.

Jean-Robert Yersin
Président

Philippe Doffey
Directeur général



Préparation de la prise de vue de la campagne «Partenaire de vos projets immobiliers» sur le chantier des Balcons du Mont, où Retraites Populaires construit 128 logements.

Retraites Populaires en un coup d'œil

Notre mission, nos valeurs

Retraites Populaires est proche de ses clients. Elle comprend leurs attentes et leurs besoins. Elle partage leur culture. D'origine vaudoise, l'entreprise se distingue par son approche mutuelle et sa volonté affirmée de placer l'individu au centre de ses préoccupations. Elle est en outre reconnue pour son sens aigu de la responsabilité sociale et son éthique.

Spécialiste de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion d'importantes caisses de pension, Retraites Populaires est aussi active dans les domaines de l'immobilier, des prêts hypothécaires et de la gestion de fonds. Elle délivre une performance durable en tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers et en faisant que tous ses services travaillent en symbiose.

Retraites Populaires se décrit par trois valeurs fondamentales. Principe fondateur, la mutualité est appliquée dans les métiers primordiaux de notre institution de droit public, qui n'a pas d'actionnaires à rémunérer. De son côté, le savoir-faire découle de l'expertise développée dans plusieurs domaines d'activité. Il permet de proposer aux clients des produits simples et accessibles, ainsi qu'une gestion personnalisée et performante. Enfin, la valeur de proximité vient souligner qu'en tant qu'acteur économique ayant son siège social à Lausanne, Retraites Populaires participe au développement du canton de Vaud tout en préservant son caractère proche de ses clients, fournisseurs et partenaires.

Chiffres clés (31.12.2014)

Encaissement de primes : CHF 773 millions

Total du bilan : CHF 5,93 milliards

Personnel : 365 (326,71 EPT)

Apprentis : 18 (18 EPT)

Fortune sous gestion : CHF 21,8 milliards

Appartements sous gestion : près de 12 700

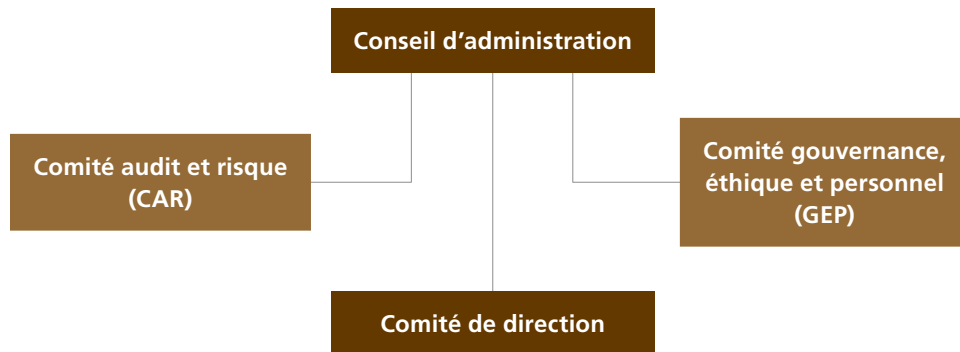
Stationnements sous gestion : près de 14 000

Mandats de gestion

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA
- Caisse de pensions du personnel de l'ECA et de Retraites Populaires

Mandats partiels

- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel



Conseil d'administration au 31 décembre 2014

Présidente

Jacqueline Maurer-Mayor

Conseillère d'Etat honoraire
Née en 1947
Entrée en fonction le 01.10.2007
Présidente du GEP

Vice-président

Jean-Robert Yersin

Chimiste et ancien maître au gymnase
Né en 1952
Entré en fonction le 01.05.2004
Membre du GEP

Administrateurs

Philippe Dumoulin

Conseiller indépendant
Né en 1949
Entré en fonction le 01.07.2006
Membre du CAR

Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat, chef du Département de la santé
et de l'action sociale
Né en 1968
Entré en fonction le 01.12.2004

Isabelle Moret

Conseillère nationale, avocate
Née en 1970
Entrée en fonction le 03.03.2003
Membre du CAR

Oliver Peters

Directeur administratif et financier du CHUV
puis vice-directeur de l'OFSP
Né en 1959
Entré en fonction le 01.10.2008
Président du CAR

Francis Randin

Ancien chef du Service cantonal d'analyse
et de gestion financières (SAGEFI)
Né en 1948
Entré en fonction le 01.10.2006
Membre du GEP

Secrétaire (hors Conseil)

Olivier Berthoud

Directeur adjoint à Retraites Populaires
Né en 1956
Entré en fonction le 01.06.1994

Le Conseil d'administration définit la politique générale de Retraites Populaires et prend les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il a tenu 14 séances en 2014, pour une rémunération totale de CHF 399 562 (la part du conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a été versée à l'Etat de Vaud). Sa composition est d'un président et de six membres nommés par le Conseil d'Etat dans l'année civile suivant la nouvelle législature.

Le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs comités, aux séances desquels participe le directeur général et dont le secrétariat est tenu par le secrétaire général. Le **Comité audit et risque** (CAR) est compétent pour appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, la réglementation et les règlements et directives internes attribuent à ce dernier, en particulier dans les domaines de bouclage des comptes, de la gestion et du contrôle des risques, du Système de contrôle interne (SCI), de la conformité et des activités d'audit externe et interne. Il a tenu 7 séances en 2014. Le **Comité gouvernance,**

éthique et personnel (GEP) a pour mission, dans ses domaines de compétence, de soutenir efficacement le Conseil d'administration en tant qu'instance suprême de direction et de surveillance de Retraites Populaires. Il a tenu 8 séances en 2014.

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/ca

Comité de direction au 31 décembre 2014

Direction générale

Philippe Doffey

Né en 1960

Division conseil et gestion

Alain Pahud (dir. gén. adjoint)

Né en 1961

Division actuariat et développement

Eric Niederhauser

Né en 1975

Division investissements

Serge Ledermann (dir. gén. adjoint)

Né en 1959

Division immobilier

Alain Lapaire

Né en 1962

Division services

Johnny Perera

Né en 1969

Secrétariat général

Raphaël Putallaz

Né en 1975

Entré en fonction le 01.09.2014

Le Comité de direction propose la stratégie de Retraites Populaires au Conseil d'administration et la met en œuvre. Il a tenu 54 séances en 2014 et sa rémunération nette pour 6,33 EPT est de CHF 1 772 832.

Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du Conseil d'administration, tandis que les directeurs sont nommés par le Conseil d'administration sur proposition du directeur général.

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/codir

Expert technique

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Lausanne

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et conditions d'assurance, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne





Pour les besoins du sujet « Partenaire de vos projets immobiliers », un camion-grue soulève le canapé sur lequel est assise la figurante.

Une institution responsable

Impacts sur le canton

Avec 383 collaborateurs (344,71 EPT) et 830 personnes actives dans les services d'entretien des bâtiments gérés, ainsi qu'un nombre non négligeable d'emplois générés par les projets immobiliers ou autres mandats locaux, Retraites Populaires est un acteur important du marché vaudois du travail.

Une centaine d'activités culturelles, sportives et économiques organisées dans le canton comptent sur le soutien de Retraites Populaires. A cela s'ajoute notre action en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois. Retraites Populaires contribue également au développement des médias locaux et régionaux par la publication d'annonces.

Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière. De plus, nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de préserver un climat de satisfaction et de confiance. Retraites Populaires est notamment certifiée ISO 9001, Entreprise formatrice, Equal Salary et Nativa plus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ethique

Développement durable

Retraites Populaires a poursuivi en 2014 ses actions en matière de développement durable. Elle a entrepris l'établissement d'un code de conduite et la rédaction d'une charte d'investissements responsables. Par ailleurs, les extraits des rapports de gestion de la CPEV et de la CIP (gérées par Retraites Populaires) sont envoyés aux assurés sur demande, réduisant l'impact environnemental de 5 tonnes de papier par année. Pour la 2^e année consécutive, Retraites Populaires a participé en juin à Bike-to-Work, manifestation nationale qui a pour objectif de promouvoir le vélo ainsi que la mobilité douce au sein des entreprises: elle y a compté 6 équipes, soit 24 participants. La mise en place de poubelles recyclant les capsules à café a été généralisée dans les étages après que Retraites Populaires a été la première entreprise de Suisse romande à mettre en pratique ce ramassage, l'année précédente. Au siège lausannois, les immeubles St-Martin 2, 4 et 6 du complexe Athénée ont été raccordés au réseau de chauffage à distance de la Ville de Lausanne, ce qui a permis l'élimination des dernières chaudières et citernes à mazout. Les opérations successives menées en 2013 et 2014 sur la production de chaleur et le réseau de distribution de chauffage vont permettre une économie de 60% des dégagements de CO₂ et 20 à 30% d'économie d'énergie pour l'ensemble du complexe.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/durable



Dans le sujet « Partenaire de vos projets de vie », le figurant est assis dans l'Optimist, soulevé par un camion-grue pour la prise de vue.

Nos métiers

Assurance vie

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits de prévoyance individuelle (3^e pilier), tant dans les assurances de rentes que dans les solutions de capitaux, qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins. Spécificité Retraites Populaires: l'assurance de rentes dans sa variante « exclusive » garantit aux ayants droit de l'assuré, au décès de ce dernier, le remboursement intégral du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix, jusqu'au décès.

RP Rente immédiate certaine

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui le transforme en rentes qui lui seront versées sous forme de revenu supplémentaire garanti, pendant une durée à choix limitée dans le temps.

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Jeune NOUVEAU PRODUIT 2014

Epargne en faveur d'un enfant. Libre choix de la fréquence et du montant des versements. A l'âge convenu, il appartient au jeune de choisir entre percevoir des rentes limitées dans le temps ou un capital.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Epargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

RP Securifonds NOUVEAU PRODUIT 2014

Epargne dynamique avec garantie. Capital à investir dans une police d'assurance liée à des fonds de placement, dans le cadre de la prévoyance individuelle libre (3^e pilier B).

Certains de ces produits peuvent également permettre des polices de prévoyance liée (3^e pilier A) et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/produits

A chaque étape et projet de vie son produit adapté

	Personnes en formation	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
Epargner en toute sécurité	RP Epargne	RP Epargne	
Payer moins d'impôts		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Epargne	
Préparer l'avenir de ses enfants ou petits-enfants		RP Jeune RP Epargne	RP Jeune
Acquérir un logement		RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Refuge	
Faire fructifier son patrimoine		RP Securifonds RP Duo prime unique	
Protéger ses proches		RP Refuge	
Préserver un capital		RP Duo prime unique RP Securifonds	
Préparer sa retraite		RP Rente différée	
Profiter de la retraite			RP Rente immédiate RP Rente immédiate certaine
Préparer sa succession			RP Rente immédiate

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/projetsdevie

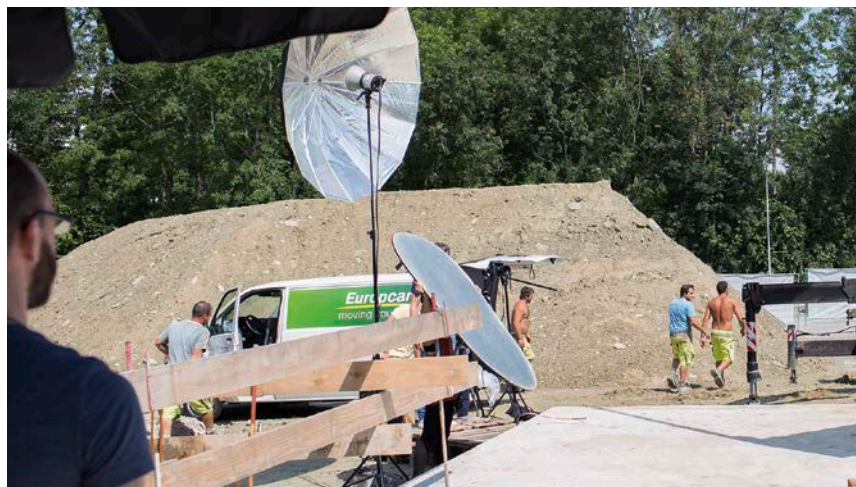
Progression supérieure au marché

L'encaissement de primes 2014 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie est de CHF 245 millions. Ce meilleur encaissement historique permet à Retraites Populaires de garder son troisième rang sur le marché vaudois. L'exercice 2014 affiche une progression de 2% par rapport à 2013, soit un résultat plus favorable que le marché (+1,3%).

Les nouveaux produits de Retraites Populaires ont le vent en poupe, comme en témoigne le produit RP Rente immédiate certaine, lancé en 2012, qui continue sa progression avec CHF 106 millions d'encaissement, en hausse de 28%. Le nouveau produit RP Jeune mis sur le marché au 1^{er} janvier 2014 a, quant à lui, rencontré un premier exercice très favorable auprès des parents et grands-parents, avec près de 200 polices conclues.

Evolution 2013-2014	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes de prévoyance individuelle	+2,0%	+1,3%

*Source: Association suisse d'assurances (ASA)



Prévoyance professionnelle

Deux produits sont disponibles en matière de 2^e pilier.

RP Entreprise

Solution pour les entreprises, divisée en plans modulables. Selon ses possibilités, l'employeur choisit un plan de prévoyance qui respecte les minimums légaux ou opte pour une variante améliorée. Il peut également choisir une assurance complémentaire (plan cadre). Ce produit est géré via deux fondations spécifiques: Retraites Populaires Fondation de prévoyance (accueille les entreprises au bénéfice d'un contrat de prévoyance minimum LPP ou enveloppant) et Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire (regroupe les entreprises au bénéfice d'un plan extra-obligatoire, en complément de leur plan de base).

RP Arc-en-ciel

Solution de libre passage pour les particuliers qui quittent ou perdent leur emploi et ne le remplacent pas immédiatement. Fait le pont entre deux caisses de retraite. La flexibilité de ce produit en fait un produit rare sur le marché: l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

Plus d'informations sur:

www.retraitespopulaires.ch/prevoyanceprofessionnelle

Forte croissance de l'encaissement

L'exercice 2014 est en forte croissance, tant pour la prévoyance professionnelle des entreprises, +6,5%, que pour les polices de libre passage, +15%. Dans un marché saturé, l'offre d'assurance complète de Retraites Populaires garantissant les prestations à 100% garde un attrait important auprès des PME vaudoises.

Evolution 2013-2014	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes de prévoyance professionnelle	+11,7%	+1,0%

*Source: Association suisse d'assurances (ASA)

L'activité de Retraites Populaires Fondation de prévoyance fait l'objet d'un rapport de gestion spécifique, de même que celle de Retraites Populaires Fondation de prévoyance complémentaire.

Plus d'informations sur:

www.retraitespopulaires.ch/fondations-rapports



Gestion d'institutions de prévoyance

Pour la CPEV et la CIP, l'année écoulée a été la première sous le nouveau plan de prévoyance. La transition entre les deux modèles s'est déroulée de manière harmonieuse et a été accompagnée de bons résultats.

La fondation Profelia réalise un bon exercice 2014 avec une progression de l'encaissement de près de 30% liée en grande partie à une croissance interne. Les bons résultats financiers permettent une amélioration significative des degrés de couverture des différentes caisses de prévoyance.

Plus d'informations sur :

www.retraitespopulaires.ch/mandants

Gestion de fonds

Retraites Populaires poursuit la gestion et le développement du fonds de placement RP Fonds institutionnel, créé en 2004. Cette structure est spécialement réservée aux institutions de prévoyance et d'assurance des secteurs publics et parapublics pour lesquelles une convention de gérance a été signée avec

l'accord du Conseil d'Etat. Ce fonds de droit suisse et son organisation sont approuvés par la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers. La société de direction du fonds est FundPartner Solutions (Suisse) SA.

Retraites Populaires gère toutes les classes d'actifs des différents compartiments de RP Fonds institutionnel, en utilisant les compétences d'une centaine de gestionnaires externes. Retraites Populaires adhère aux lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes.

Enfin, Retraites Populaires s'est en tout temps soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

Sur internet :

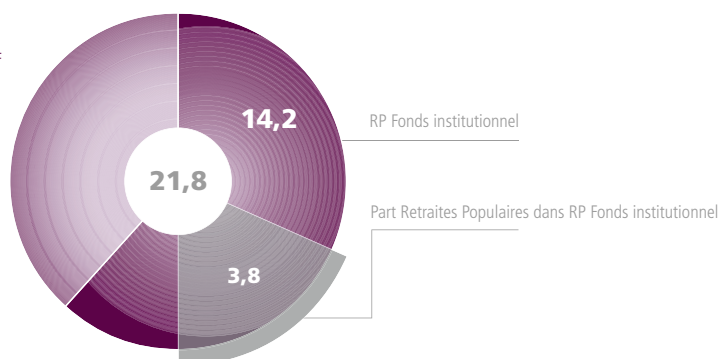
www.retraitespopulaires.ch/fonds

Chiffres clés au 31 décembre 2014

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	Forces Vives	Total
Assurés actifs	71 781	34 219	11 992	2839	1282	122 113
Pensionnés	36 090	16 260	5610	801	523	59 284
Total d'affiliés	107 871	50 479	17 602	3640	1805	181 397
Total du bilan (en CHF)	5,93 mrd	10,842 mrd	2,701 mrd	541,9 mio	169,5 mio	20,184 mrd
Encaissement de primes (en CHF)	773 mio	752,04 mio	258,71 mio	64,02 mio	0,98 mio	1,849 mrd
Performance brute*	6,6%	7,5%	7,5%	7,5%		

*La performance dépend de l'allocation d'actifs définie par chaque institution de prévoyance.

Total des fonds sous gestion en milliards de CHF



Immobilier et location

En 2014, un certain nombre de facteurs ont apporté leur lot d'incertitudes sur le marché immobilier. La demande en logements locatifs est toujours bien présente. Toutefois l'évolution à la hausse de l'immigration, qui a fortement soutenu le marché ces dernières années, pourrait se tasser. Elle pourrait même s'inverser en raison des effets de la votation du 9 février 2014 et de l'abandon en 2015 du taux plancher du franc suisse face à l'euro. A contrario, la mise en place de mesures plus contraignantes en termes d'octroi de prêts hypothécaires freine les velléités d'accession à la propriété (par étage notamment) et pousse ces personnes à demeurer locataires. Enfin, les effets de l'introduction de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) pèsent également sur les possibilités de développement.

La combinaison de ces éléments engendre une forte concurrence pour les investisseurs institutionnels qui opèrent sur un marché à nouveau considéré comme une valeur refuge. De l'augmentation des prix des immeubles existants découle une baisse de la rentabilité. Quant aux projets de développement, ils se complexifient et doivent être initiés de plus en plus tôt (démolition, plan de quartier à faire légaliser, etc.), faisant appel à des compétences de plus en plus pointues.

Dans cet environnement, Retraites Populaires a continué d'analyser de nombreux projets afin de conserver les avantages de l'investissement direct dans la pierre et offrir à la population de nouveaux logements à loyer abordable.

Elle révisé systématiquement son parc existant. Les montants alloués annuellement à la rénovation et à la réhabilitation ont été augmentés, afin de tenir compte du besoin actuel et à venir. Ils comprennent les mesures liées à la politique de Retraites Populaires en matière de développement durable, intégrant des éléments visant aussi bien l'efficacité énergétique que des aspects sociaux.

Un important chantier de construction est en cours au nord de Lausanne. Baptisé « Les Balcons du Mont », il porte sur la réalisation d'une tour de 18 étages, un immeuble d'habitation et un bâtiment d'activités qui permettront d'offrir à la location 128 logements et 2744 m² de surfaces commerciales.

En conclusion, le patrimoine immobilier présente des résultats globalement bons. Il remplit pleinement son rôle de stabilisateur pour Retraites Populaires.

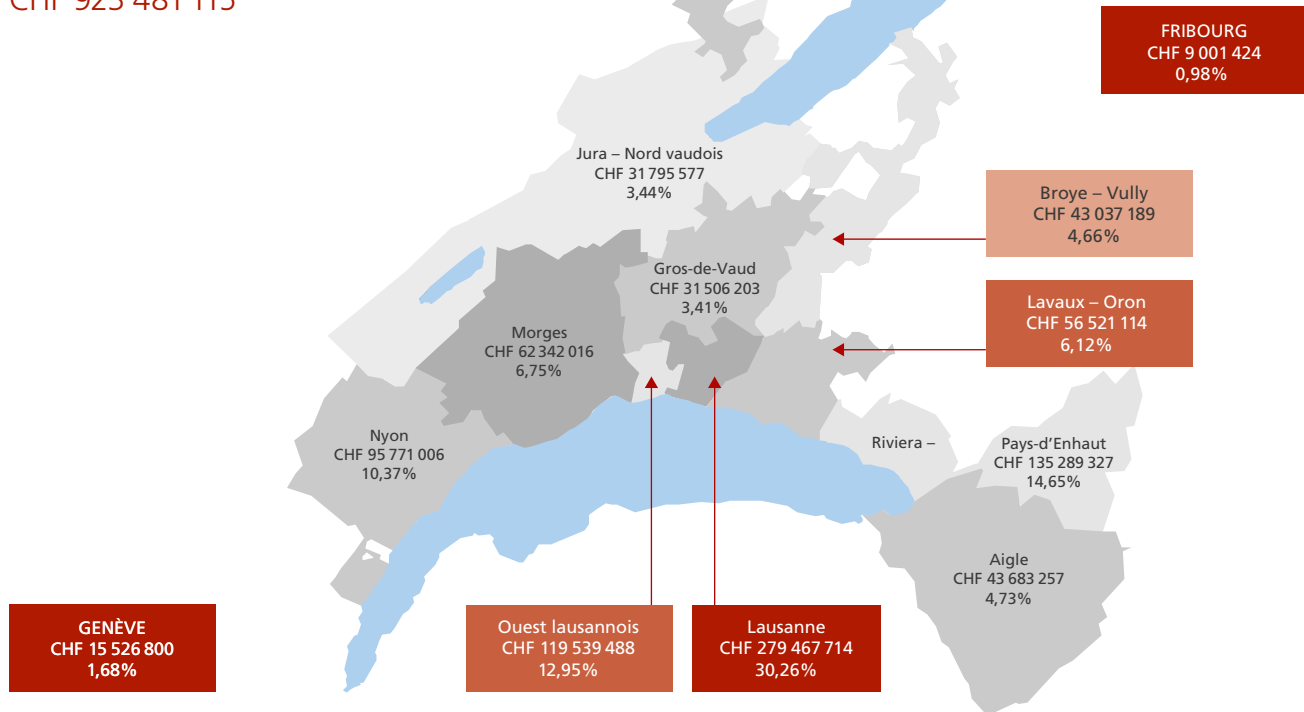
Patrimoine immobilier Retraites Populaires

Adresses postales	298	
Logements	3185	
Stationnements	3692	
Surfaces commerciales (m ²)	42 551	
Etat locatif total (CHF)	63 399 373	
Constructions terminées	–	
Constructions en cours	Maillefer 139-145, Le Mont-sur-Lausanne Maillefer 137, Le Mont-sur-Lausanne Bugnon G, Le Mont-sur-Lausanne	57 logements 71 logements 2744 m ² surfaces commerciales/administratives
Principaux chantiers de rénovation terminés	Grancy 14 et Simplon 17-19, Lausanne	Réhabilitation immeuble, réaffectation surfaces commerciales et création logements dans les combles
	Mèbre 1-3, Cheseaux	Réhabilitation immeuble et création logements dans les combles

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/patrimoine

Valeur au bilan par district vaudois
et dans les autres cantons au 31 décembre 2014 :
CHF 923 481 115

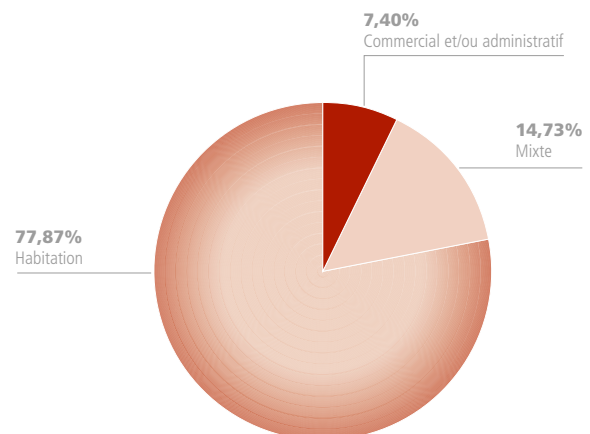


Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20 et 80%

Immeuble commercial et/ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%



Hypothèque et crédit

A fin 2014, le portefeuille de prêts hypothécaires et de crédits de construction octroyés par Retraites Populaires totalise CHF 491,9 millions répartis sur plus de 650 dossiers.

Retraites Populaires plafonne les prêts à 80% de la valeur des objets financés, conformément aux règles du marché. Par ailleurs, des directives internes limitent les possibilités de suivre un marché immobilier qui retient souvent des prix basés sur les dernières transactions effectuées. L'offre de taux d'intérêt est basée sur le principe de la mutualité, qui est reconnu comme un avantage compétitif, la concurrence n'offrant généralement pas une grande transparence sur la composition de ses taux.

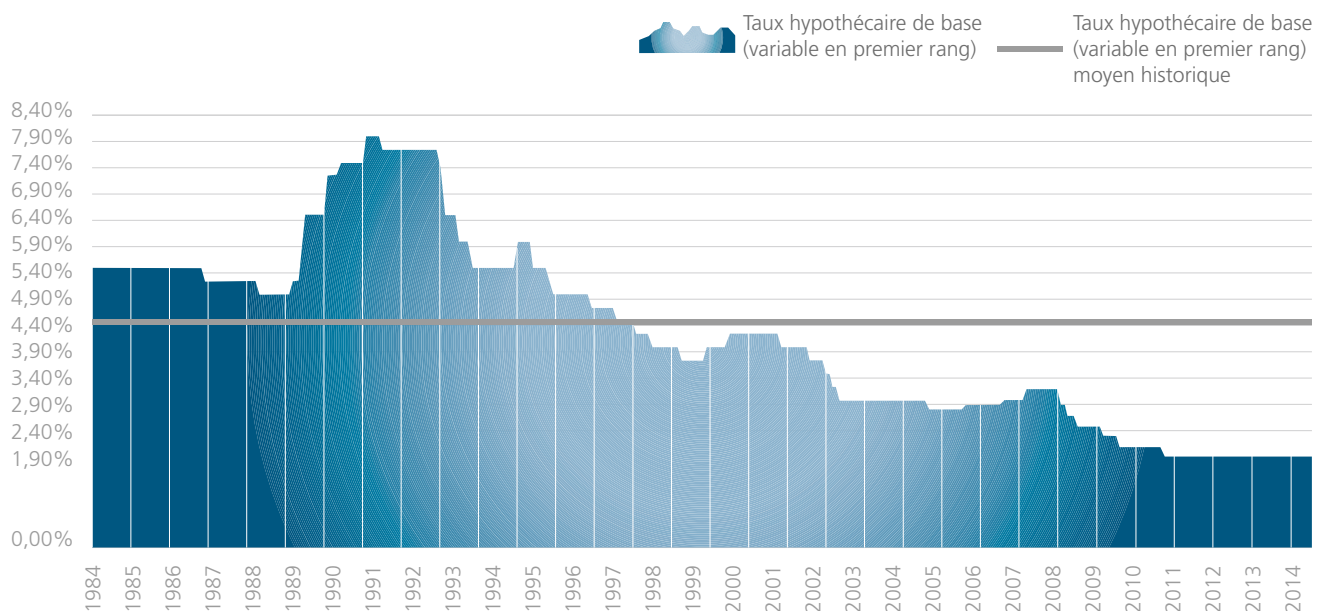
Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité en baisse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct et les crédits de construction). Les emprunteurs sont attirés par les taux fixes, ce qui a pour conséquence de réduire la part des taux variables. En matière de risque, le portefeuille est sain et solide.

En 2015, les démarches visant à consolider notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Nos offres sont appréciées de la clientèle, notamment en matière de taux fixe, dont la palette est très large puisque des durées de 1 à 20 ans sont disponibles et que différentes tranches peuvent être souscrites pour répartir le risque.

Taux et calculateur sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/hypothèque-credit

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années





Trois figurants prennent place sous le canapé soulevé par la grue. Leurs vêtements blancs seront ensuite habillés par les graphistes au moyen d'éléments de l'identité visuelle de Retraites Populaires afin de créer des ambassadeurs de la marque.



La prise de vue du sujet de campagne « Partenaire de vos projets de vie » a été réalisée aux abords du lac Léman.

Politique de placement

Éléments de mise en perspective

Le Conseil d'administration détermine une allocation des actifs et des marges de manœuvre, à partir d'une proposition élaborée par la Direction. Cette répartition tient compte du degré de liquidité des différentes classes d'actifs, du besoin de rendement et de la capacité à prendre du risque. Elle veille à maintenir une bonne diversification et la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle le respect de l'allocation des actifs. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et l'organisation des principales tâches liées à la gestion des actifs.

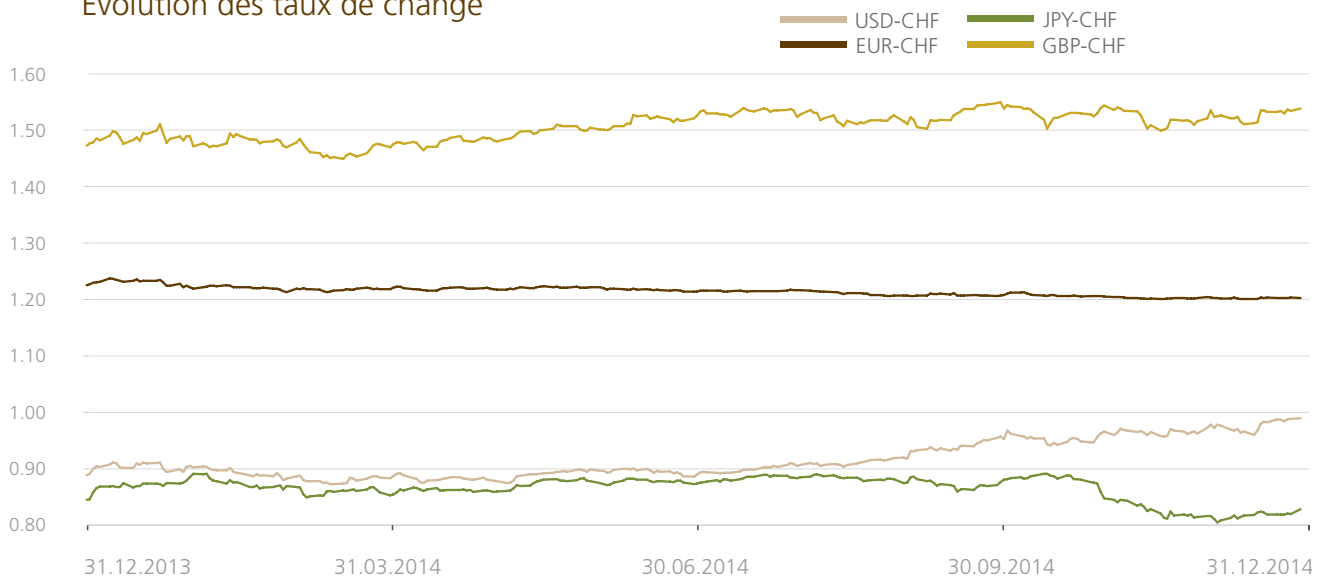
La performance globale 2014 est très satisfaisante, compte tenu d'une allocation relativement défensive. La performance brute inférieure à la performance brute théorique (voir graphique) provient principalement du coût des couvertures contre le risque de change et contre le risque des marchés actions, ainsi que d'une performance obligataire inférieure à celle des indices (en raison du positionnement souhaité pour ces portefeuilles).

Le calcul de la performance globale permet au Conseil d'administration de se forger une opinion quant au résultat de la gestion de ses investissements. La performance présentée ici inclut les frais de gestion supportés par les placements collectifs (TER pour Total Expense Ratio, ou ratio de frais totaux), ceux-ci étant directement déduits de la performance de ces placements. Si les efforts pour plus de transparence dans ce domaine doivent être salués, la question des frais de gestion des placements doit être abordée dans le contexte global de l'investissement. La performance (nette de ces frais) doit notamment être mise en parallèle avec la dimension du risque, ainsi qu'avec l'utilité de chaque classe d'actifs dans l'allocation.

Couvertures de change et du risque actions

Les devises ont eu un impact positif important sur la performance globale de l'année 2014, en raison principalement de la forte hausse de l'USD (+12%). La couverture de change coûte, dans de telles périodes. La gestion dynamique de son niveau a cependant permis de conserver 80% de l'appréciation des devises. Compte tenu de la forte progression des marchés actions, ces couvertures ont également coûté en relatif. Ces deux familles de couvertures (overlays) s'inscrivent cependant dans une vision de long terme et cherchent à contrôler le risque en réduisant la volatilité du portefeuille.

Evolution des taux de change



Disponibilités et dépôts bancaires

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des liquidités rapidement. Malgré la faiblesse des taux à court terme, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2014 avec une bonne diversification (6 placements collectifs).

Obligations libellées en francs suisses

Le compartiment des obligations libellées en francs suisses comprend un portefeuille géré en direct, 12 placements collectifs confiés à 11 gestionnaires ainsi que des prêts directs aux collectivités publiques.

La performance en 2014 est positive et inférieure à l'indice de référence. Le principal contributeur négatif est la durée plus courte que l'indice de référence (forte baisse des taux). En relatif, la surpondération du risque crédit (baisse des primes de risque) n'a pas permis de compenser l'impact taux.

A noter que la volatilité du portefeuille est légèrement inférieure à celle de son indice de référence en raison d'une exposition plus courte en matière d'échéances.

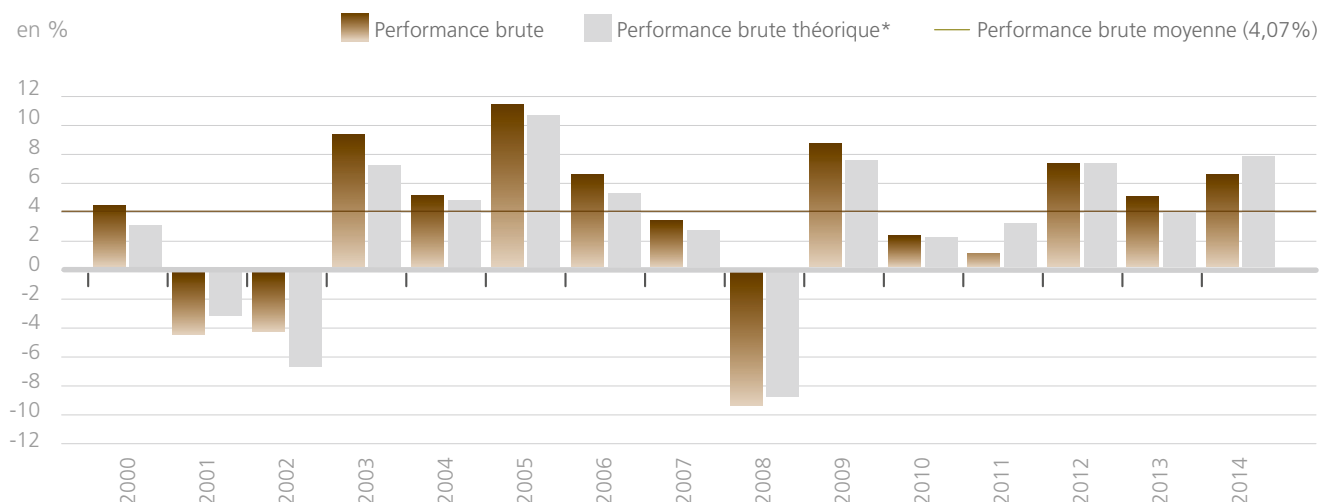
Obligations libellées en monnaies étrangères

Le portefeuille des obligations libellées en monnaies étrangères est composé de 33 placements collectifs confiés à 21 gestionnaires différents et de 1 mandat de gestion, avec une très bonne diversification par débiteur.

Retraites Populaires a diminué fortement les obligations d'entreprises de bonne qualité ainsi que les obligations à haut rendement dans les pays développés en faveur des obligations gouvernementales ainsi que de la nouvelle stratégie de rendement absolu. La durée du portefeuille a été légèrement rallongée au quatrième trimestre mais reste toujours inférieure à celle de son indice de référence.

La performance de ce compartiment, positivement impactée par l'effet monétaire, est fortement favorable en 2014. Elle

Evolution de la performance globale brute



*Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.

est toutefois inférieure à son indice de référence, principalement en raison de la durée plus courte (forte baisse des taux). En relatif, la surpondération du risque crédit (baisse des primes de risque) n'a pas permis de compenser l'impact taux.

Toutes les stratégies ont contribué positivement à la performance et en particulier les expositions au risque crédit à haut rendement dans les pays développés et émergents. A noter que la volatilité du compartiment est nettement inférieure à celle de son indice.

Actions de sociétés suisses

Le portefeuille des actions de sociétés suisses est composé de 17 placements collectifs confiés à 13 gestionnaires.

La performance 2014 est positive mais inférieure à son indice de référence. Cette sous-performance est expliquée par la surpondération des sociétés de petites et moyennes capitalisations, par la sélection des gérants, plusieurs d'entre eux ayant réalisé une performance relative négative, ainsi que par

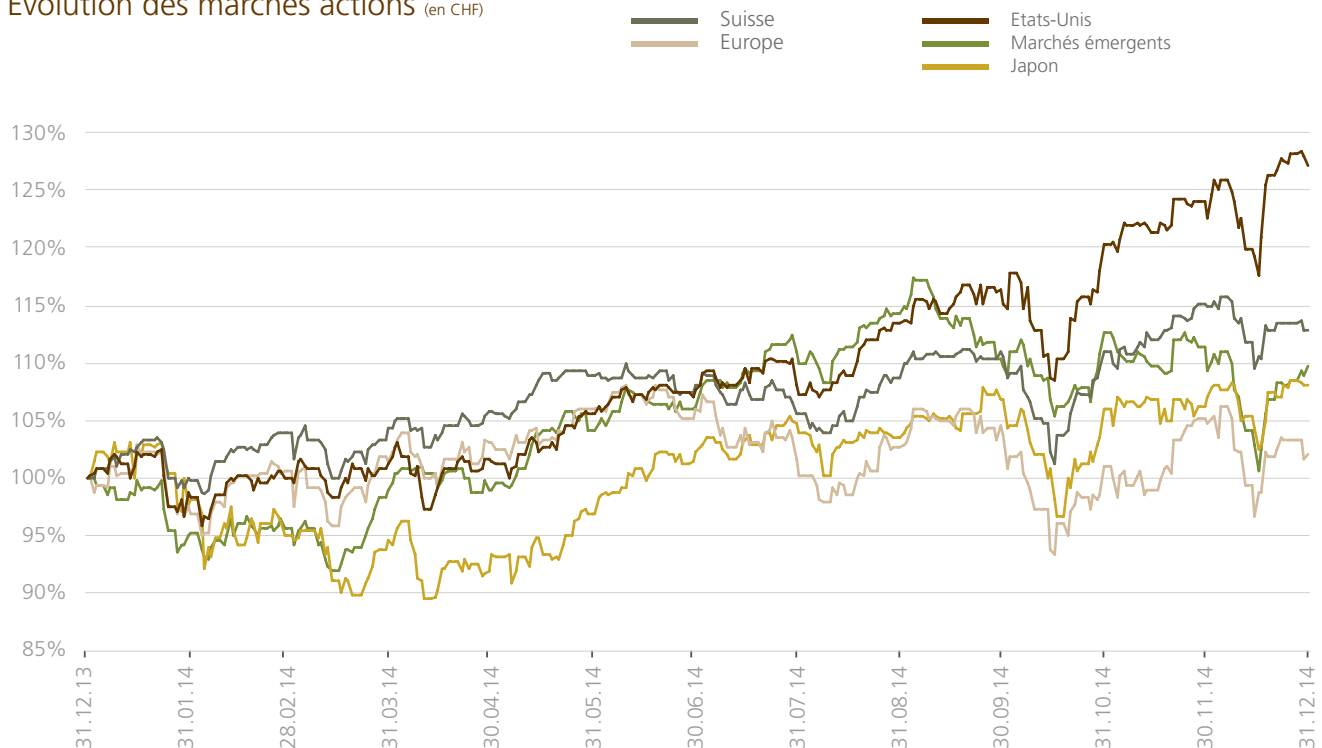
l'achat de protections de marché dans les 6 premiers mois de l'année. A noter que la volatilité du compartiment est inférieure à son indice de référence grâce à l'aspect défensif du portefeuille.

Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille d'actions de sociétés étrangères est composé de 36 placements collectifs confiés à 23 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La performance 2014 du portefeuille d'actions de sociétés étrangères est positive mais inférieure à son indice de référence. Les principaux contributeurs à la sous-performance ont été la sélection des gérants, plusieurs d'entre eux ayant réalisé une performance relative négative, ainsi que l'achat de protections de marché dans les 6 premiers mois de l'année. La volatilité du compartiment actions étrangères est également inférieure à l'indice de référence.

Evolution des marchés actions (en CHF)



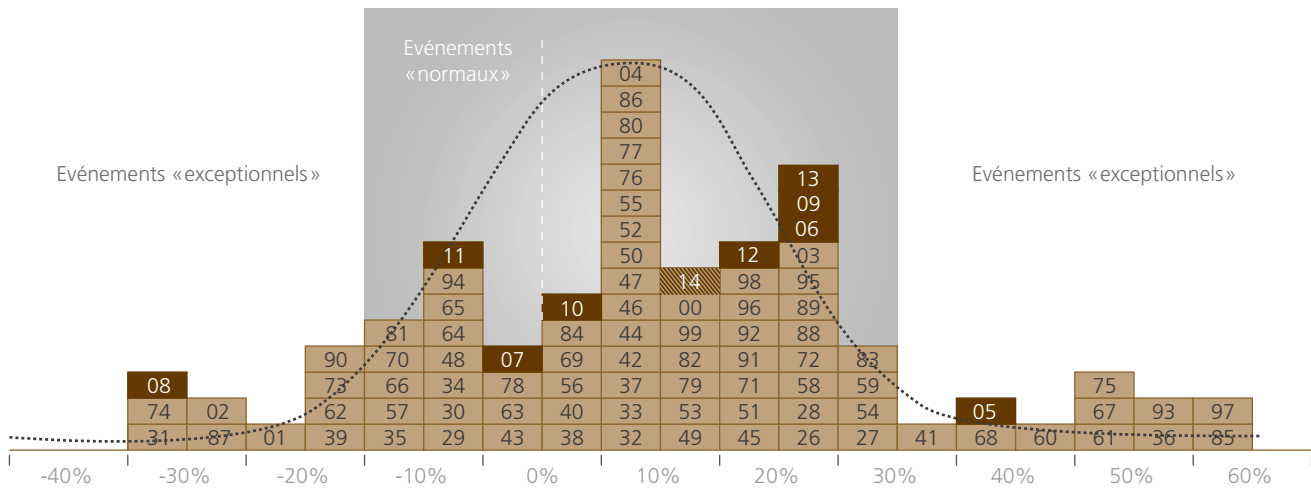


Le concept de la campagne véhicule l'idée que les projets des clients de Retraites Populaires sont portés par des collaborateurs compétents, qui participent à leur mise en œuvre et s'impliquent.

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2014

Moyenne annuelle de 7,9% (géométrique)

= années



Sources : Bloomberg / Pictet

Titres de gages immobiliers

Lire en page 20 (Nos métiers > Hypothèque et crédit).

Placements privés

Le portefeuille des entreprises non cotées est composé de 3 mandats de gestion qui regroupent 91 placements collectifs ainsi que 11 placements collectifs hors mandats confiés à 44 gestionnaires différents. Une très grande diversification est ainsi obtenue, en particulier au niveau géographique.

Les montants souscrits aux fonds ont fortement augmenté depuis la mise en place des 3 mandats en 2013. Cette situation implique une réduction de la performance attendue à moyen terme ainsi qu'une augmentation des appels de fonds par rapport aux distributions.

La performance 2014 est légèrement supérieure à l'indice de référence, en raison de la bonne sélection des investissements.

Immobilier indirect suisse

Le compartiment immobilier indirect suisse comprend 1 portefeuille géré en direct (7 placements collectifs), 2 mandats de gestion ainsi que 2 fonds de fonds indiciels.

La performance de la classe d'actifs en 2014 est très positive. Elle est toutefois légèrement inférieure à l'indice de référence, en raison des coopératives qui génèrent des rendements stables de l'ordre de 3% mais ne bénéficient pas des réévaluations liées à la baisse des taux. Par ailleurs, la mise en œuvre d'un style de gestion plus anticyclique a permis de prendre des bénéfices sur l'exercice. La volatilité du portefeuille est inférieure à celle de son indice de référence.

Immobilier indirect étranger

Le portefeuille en immobilier indirect étranger est composé de 2 placements collectifs confiés à 2 gestionnaires distincts et de 1 mandat de gestion. En moyenne, plus de 80% du capital engagé a été appelé. Le développement du portefeuille immobilier indirect étranger est conforme aux attentes et d'ores et déjà bien diversifié, tant au niveau géographique que sectoriel.

La performance est supérieure à l'indice de référence en raison de la bonne sélection des gérants et de l'évolution positive des taux de change.

Infrastructure suisse

Divers projets en matière d'infrastructure en Suisse font l'objet d'études quant à l'opportunité de participer à leur financement. Cela nécessite un travail important et de longue haleine. Les montants, la rentabilité et le risque paraissent appropriés pour les caisses de pension.

Obligations convertibles

Le marché des convertibles a été orienté à la hausse. Ceci est principalement expliqué par la performance positive du marché des actions et dans une moindre mesure par la baisse des primes de risque. La forte exposition à la stratégie « risque mixte » – qui combine les deux caractéristiques actions et obligataires des convertibles – a contribué positivement à ce résultat. Le contributeur négatif est le marché européen ainsi

que certains fonds « risque obligataire ». Le compartiment des obligations convertibles comprend 15 placements collectifs confiés à 12 gestionnaires différents.

Sur l'année 2014, le portefeuille a eu une performance positive, supérieure à son indice de référence.

Matières premières

Durant l'année 2014, la classe d'actifs a continué sur le chemin de la consolidation et ce du fait de fondamentaux globalement peu favorables. Bien que l'année se termine en territoire négatif, nous observons néanmoins un différentiel de performance positif relatif à l'indice de référence. Ce résultat émane des stratégies implémentées au sein du portefeuille, à savoir une exposition passive optimisée combinée à une gestion active des positions détenues.

Le contexte globalement défavorable dans lequel la performance de l'année 2014 s'inscrit d'une part, et la performance relative du portefeuille d'autre part, nous permettent de conclure que les gérants avec lesquels nous sommes investis ont tout de même su dégager de la valeur ajoutée dans l'environnement tumultueux de 2014.

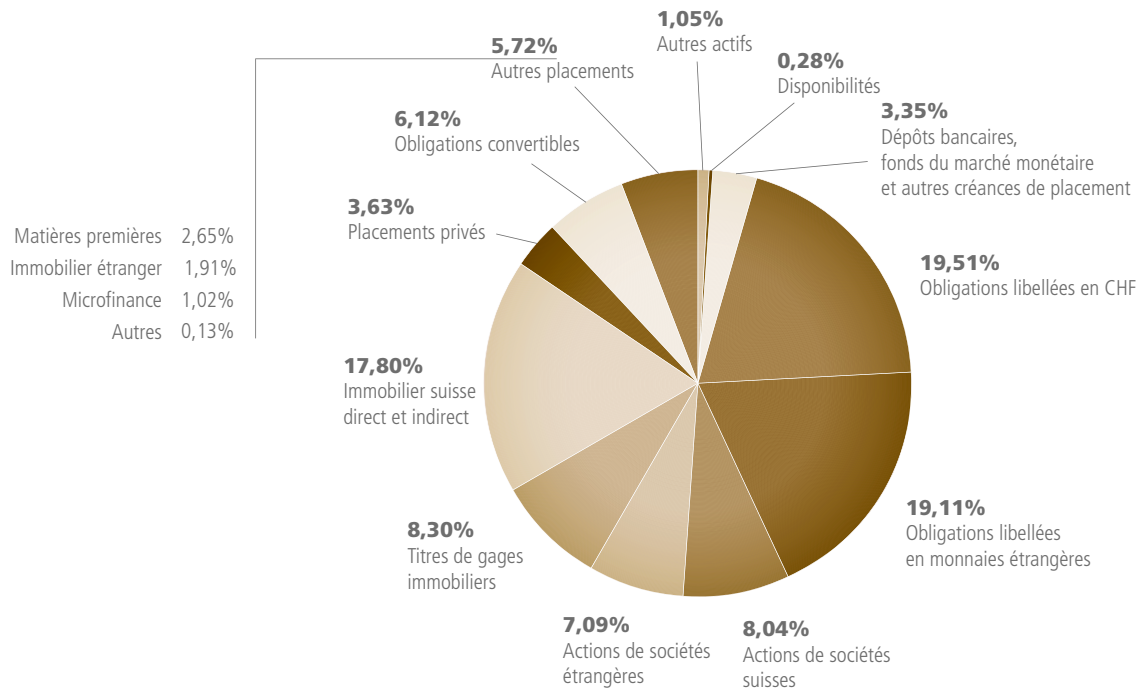
Microfinance

Le portefeuille de microfinance est couvert à raison de 100% contre le risque de change. Il comporte 5 placements collectifs confiés à 4 gestionnaires distincts. La performance est en ligne avec celle de son indice de référence.

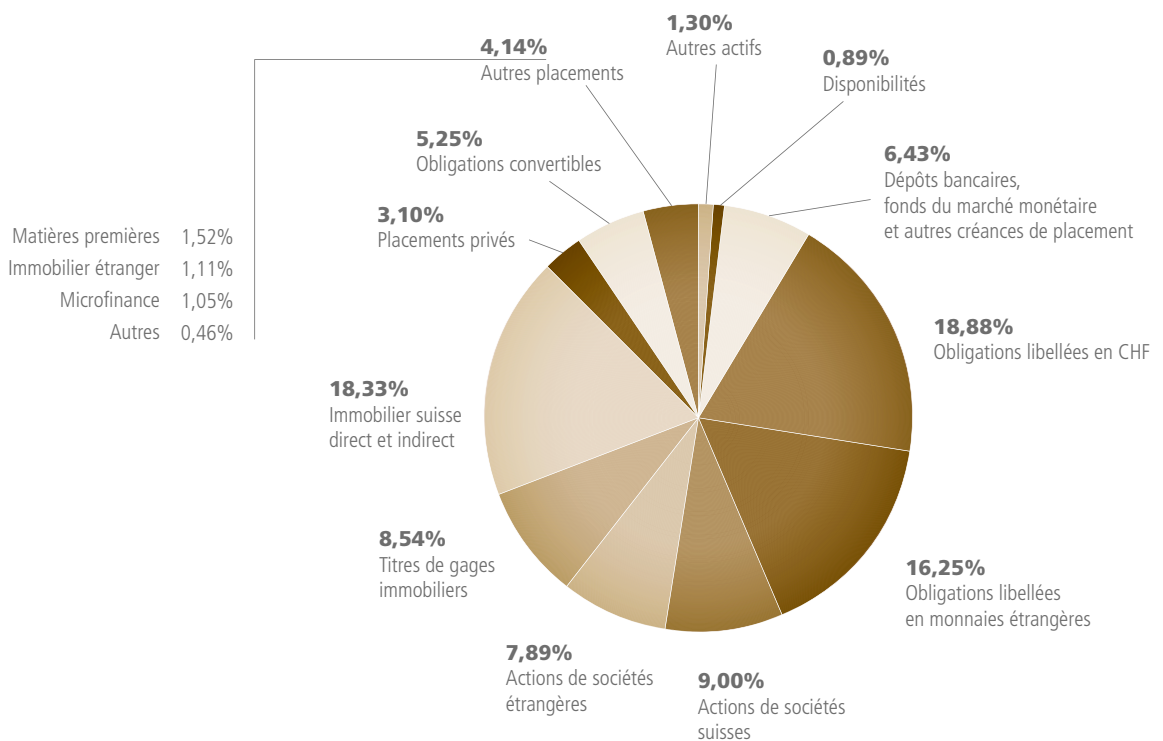


Répartition du bilan

2014

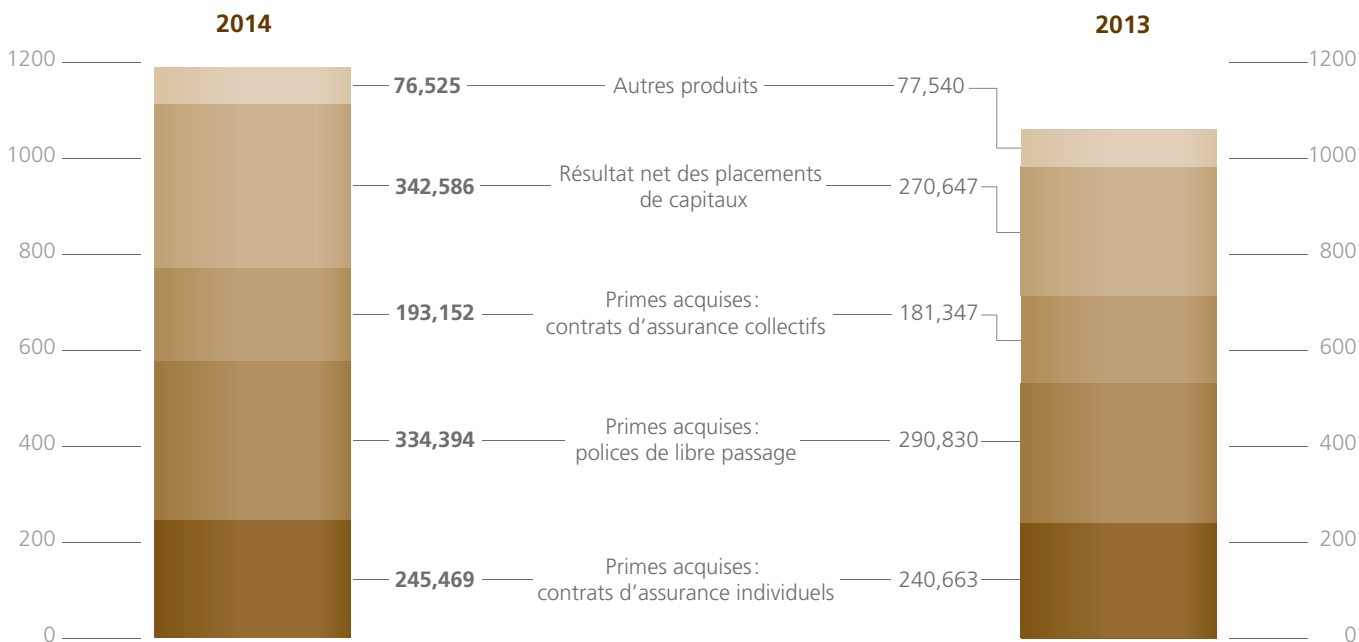


2013

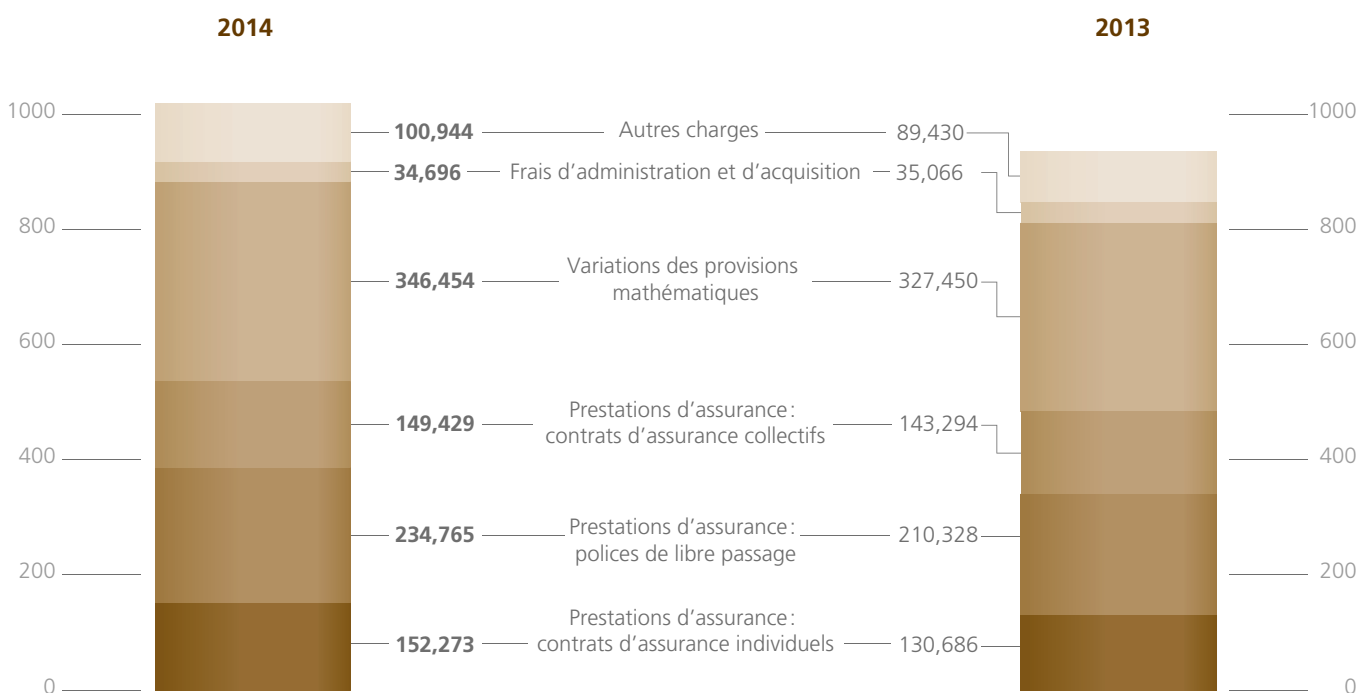


Produits et charges

Produits en millions de CHF



Charges en millions de CHF



Comptes annuels 2014

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2014	2013
Disponibilités	16 306 229	50 106 329
Placements de capitaux	5 849 005 202	5 504 124 852
Dépôts bancaires, fonds du marché monétaire et autres créances de placement	198 867 840	361 814 710
Obligations libellées en CHF	1 156 384 486	1 062 212 519
Obligations libellées en monnaies étrangères	1 132 942 235	914 371 744
Actions de sociétés suisses	476 678 442	506 211 049
Actions de sociétés étrangères	420 016 321	444 058 445
Titres de gages immobiliers	491 957 197	480 806 221
Immobilier suisse direct et indirect	1 054 934 400	1 031 631 658
Placements privés	215 052 222	174 536 371
Obligations convertibles	362 948 823	295 542 786
Autres placements	339 223 237	232 939 349
Immobilisations	14 574 086	26 432 200
Participations	1	11 000 000
Immobilisations financières	85 685	0
Autres immobilisations	14 488 400	15 432 200
Créances	11 137 366	11 893 130
Auprès de preneurs d'assurance	1 812 207	2 561 801
Avoirs auprès d'institutions d'assurance et de réassurance	585 839	716 026
Autres créances	8 739 320	8 615 304
Actifs de régularisation	36 759 904	34 751 820
	5 927 782 787	5 627 308 331

Passif	2014	2013
+ Fonds libres / - découvert	0	0
Situation au 1 ^{er} janvier	0	-38 763 795
Résultat de l'exercice	0	38 763 795
Réserve de fluctuation de valeurs	259 573 975	86 010 329
Provisions techniques d'assurance	5 418 172 145	5 071 717 866
Provisions du compte non technique	25 579 000	18 500 000
Dépôts reçus des assureurs	62 061 254	63 281 437
Dettes	109 608 822	327 273 079
Engagements envers d'autres institutions d'assurance et de réassurance	5 203 259	2 891 382
Engagements envers des agents, des preneurs d'assurance ou d'autres ayants droit	24 011 705	25 142 116
Autres dettes	80 393 858	299 239 582
Passifs de régularisation	52 787 592	60 525 619
Primes payées d'avance et prestations à payer	25 692 156	30 651 807
Autres	27 095 436	29 873 812
	5 927 782 787	5 627 308 331

Compte de résultat (en CHF)

Compte de résultat technique de l'assurance	2014	2013
Total des produits d'assurance	1 096 153 738	973 540 257
Primes acquises	773 014 580	712 840 228
Contrats d'assurance individuels	245 469 097	240 663 280
Polices de libre passage	334 393 651	290 829 592
Contrats d'assurance collectifs	193 151 832	181 347 356
Résultat financier transféré du compte non technique	320 420 782	255 195 198
Autres produits techniques	2 718 376	5 504 830
Total des charges d'assurance	-920 033 077	-847 828 360
Prestations d'assurance	-536 467 592	-484 308 430
Contrats d'assurance individuels	-152 272 897	-130 686 191
Polices de libre passage	-234 765 455	-210 328 104
Contrats d'assurance collectifs	-149 429 240	-143 294 135
Variations des provisions mathématiques	-346 454 279	-327 449 539
Frais d'administration et d'acquisition	-34 696 426	-35 065 776
Autres charges techniques	-83 290	-266 792
Participations aux excédents attribuées	-2 331 490	-737 823
Résultat technique de l'assurance	176 120 661	125 711 897

Compte de résultat non technique

Résultat net des placements	-1 176 100	577 054
Résultat des placements de capitaux	342 586 030	270 646 903
Autres produits financiers	21 879	24 588
Autres charges financières	-23 363 226	-14 899 238
Résultat financier transféré au compte technique	-320 420 782	-255 195 198
Autres produits	73 785 027	72 011 066
Autres charges	-74 653 373	-73 224 498
Résultat non technique	-2 044 445	-636 377
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs et impôts	174 076 216	125 075 520
Impôts	-512 571	-301 395
Résultat avant variation de la réserve de fluctuation de valeurs	173 563 645	124 774 125
Variation de la réserve de fluctuation de valeurs	-173 563 645	-86 010 329
Résultat de l'exercice	0	38 763 795

Extrait de l'annexe aux comptes annuels

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. Toutefois, en raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait de l'annexe aux comptes annuels est proposé ici.

Principes d'évaluation et de présentation des comptes

Les comptes annuels de Retraites Populaires sont établis selon le droit commercial applicable jusqu'au 31 décembre 2014 ainsi que la loi et les différents règlements qui régissent l'activité de Retraites Populaires.

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements collectifs

Une part essentielle des investissements sont effectués par l'intermédiaire de placements collectifs, lesquels figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.

Immobilier direct suisse

Les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

Immeubles de plus de 10 ans	7,00%
Immeubles de 10 ans et moins	6,25%
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	5,60%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2013.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Les infrastructures immobilières sont évaluées à leur prix d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements nécessaires.



Autres placements et créances

Les autres positions figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Immobilisations

Les immobilisations financières ainsi que les participations sont constituées des titres de créances ou de titres de participation évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Les autres immobilisations sont constituées par les équipements d'exploitation (mobilier, machines, véhicules et informatique). Les amortissements ordinaires sont calculés sur la base d'annuité constante en fonction de la durée de vie des équipements, soit entre 2 et 7 ans.

Couverture de change

Les instruments dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Provisions techniques d'assurance

Retraites Populaires utilise des tables techniques basées sur les observations des compagnies d'assurance privées.

Les tarifs et bases techniques appliqués par Retraites Populaires sont approuvés par le Conseil d'Etat.

Les différentes bases techniques et méthodes de constitution de provisions techniques sont récapitulées dans le règlement actuariel.

Provisions du compte non technique

Les provisions du compte non technique visent à couvrir les risques opérationnels non imputables au compte technique.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables n'ont pas fait l'objet de changements pour l'exercice 2014.

Différents titres de participation ou titres de créances, acquis essentiellement dans une optique de soutien à l'économie locale ainsi que les participations permanentes sont présentés à la rubrique « Immobilisations financières » (en 2013, rubrique « Placements de capitaux »). Ils sont évalués à la valeur la plus basse. Les chiffres de l'exercice 2013 ont été retraités en ce qui concerne la classification des participations, ce qui n'est pas le cas pour les immobilisations financières.

Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 20 avril 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 dont un extrait est reproduit aux pages 32 à 35.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuaire-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

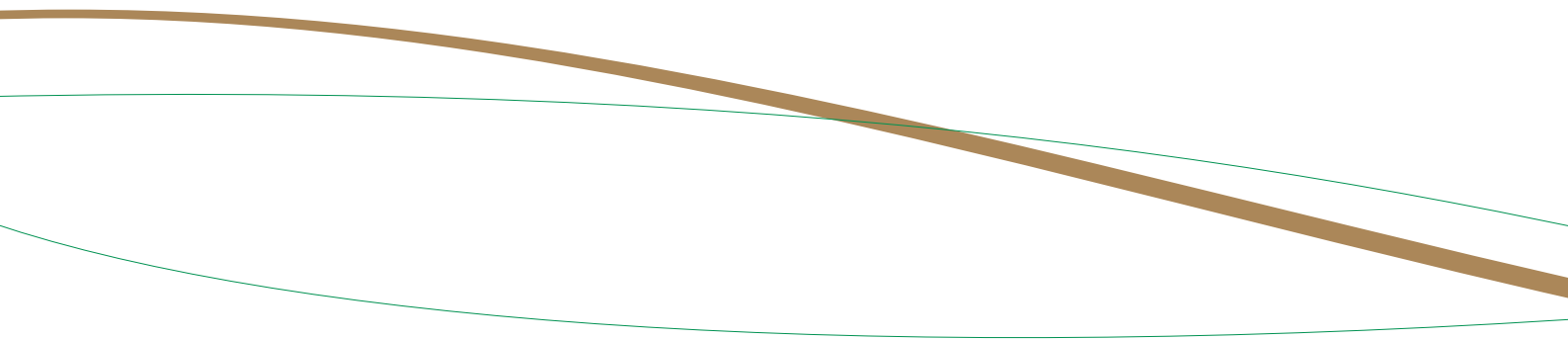
Ernst & Young SA

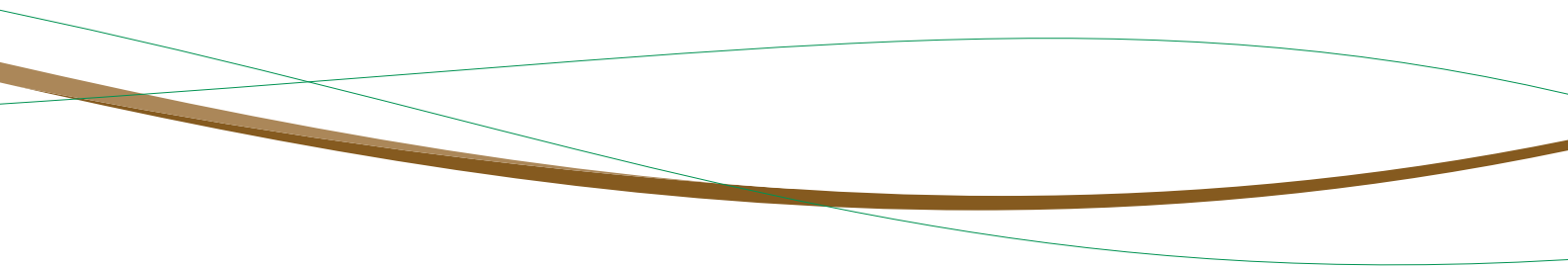


Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé





Votre avenir, notre mission.

www.retraitespopulaires.ch



Lausanne (siège)
Rue Caroline 9
Case postale 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11
Fax 021 348 21 69

Yverdon-Les-Bains
Rue de la Plaine 51
Case postale 1159
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 348 28 21
Fax 021 348 28 29

Nyon
Rue Neuve 4
Case postale 1345
1260 Nyon 1
Tél. 021 348 20 20
Fax 021 348 20 29